

TROLIO ET JACK: DEUX INUIT AU SERVICE DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON AU XVIII^e SIECLE

FRANÇOIS TRUDEL,
Département d'anthropologie,
Université Laval,
Sainte-Foy, Quebec,
Canada, G1K 7P4.

RESUME/ABSTRACT

Au XVIII^e siècle, les Indiens de la région du fort Albany faisaient la "chasse aux Esquimaux" dans l'est de la baie d'Hudson, près du golfe de Richmond, et ramenaient souvent de jeunes captifs inuit, dont quelques-uns furent achetés par la Compagnie de la baie d'Hudson. Nous décrivons comment et à quelles fins deux de ces jeunes Inuit, nommés Trolio et Jack, furent utilisés par cette compagnie commerciale, à ses postes de la baie de James et de l'arrière-pays.

In the 18th century, Indians from the Albany River area used to make "Esquimaux hunts" near Richmond Gulf, on the Eastmain, and often brought back young Inuit prisoners, a number of which were bought by the Hudson's Bay Company. We describe how and why this trading company used two of those young Inuit, named Trolio and Jack, in its posts around James Bay.

Deux études récentes, celles de Francis (1979) et de Francis & Morantz (1984:114-117), ont décrit la nature des rapports entre les Indiens et les Inuit dans l'est de la baie d'Hudson au XVIIIe siècle et ont signalé l'habitude qu'avaient les Indiens de la région du fort Albany de venir faire la "chasse aux Esquimaux", en été, dans la région du golfe de Richmond.¹ Cette "chasse aux Esquimaux" donnait souvent lieu au massacre de quelques familles inuit, dont on tuait les adultes et capturait les enfants. Le sort réservé par les Indiens à ces jeunes captifs est mal connu, mais Francis et Morantz soulignent tout de même "qu'en deux occasions les chefs de poste de la Compagnie de la baie d'Hudson les [achetèrent] et [les firent] travailler pour la compagnie" (1984:115).²

Pour tenter de connaître plus à fond comment et à quelles fins la compagnie de la baie d'Hudson (la "Compagnie") utilisait, ces enfants inuit dans ses postes de traite, nous voulons décrire ici quelques faits se rapportant à deux d'entre eux, nommés Trolio et Jack, qui furent rattachés au fort Moose, au fort Albany et à Eastmain House durant des périodes d'inégale longueur, au cours du XVIIIe siècle.³

A) TROLIO: UN INUK AU SERVICE DU FORT MOOSE (1735-1780)

En 1735, deux mentions du journal du fort témoignent du fait que deux jeunes garçons inuit sont amenés au fort Moose par des guerriers indiens:

2 août...Deux canots de guerriers vinrent & amenèrent un garçon esquimau ("usqueemay") d'environ onze ou douze ans...

6 août...Un canot de guerriers vint & amena un garçon esquimau ("usqueemay") d'environ dix ou onze ans (B.135/a/6:13d) (notre traduction).⁴

Il faut attendre ensuite jusqu'en 1739 avant qu'on mentionne encore une fois la présence d'Inuit au fort, sans aucun doute les deux garçons inuit amenés précédemment, dont l'un a été nommé Jack:

16 juin...Je mis William Pitt, le garçon Jack et le garçon esquimau à couper les broussailles au haut du bosquet au flanc arrière de la factorerie...(B.135/a/8:27).⁵

Du 16 octobre 1739 au 28 juin 1740, plusieurs autres mentions continuent à signaler la présence d'un garçon, que le chef du fort, Alexander Light, identifie simplement sous les appellations de "garçon", "le garçon",

"mon garçon" et dont l'activité essentielle consiste à assister le menuisier européen du fort (B. 135/a/9:5-18d).

Puis, de 1741 à 1755, les archives restent totalement silencieuses sur ce garçon.⁶ Mais en 1755, une autre mention témoigne à nouveau de sa présence au fort:

22 juillet...le tailleur au travail à faire des vêtements pour le garçon esquimau...(B. 135/a/28:28).

Au cours de l'année 1758, un conflit se développe entre le chef du fort Moose, Henry Pollexfen, et un de ses employés européens, le chirurgien du fort. Craignant probablement d'être empoisonné par son employé, Pollexfen donne les ordres suivants au "garçon":

I mai...à bonne heure ce matin je me levai [et] j'ordonnai au garçon de prendre soin de toute eau, bière ou toute autre chose qu'il m'apportait, [de veiller à ce] que personne ne l'arrête avec elles [ces choses] ni ne les lui prenne et à l'avenir de toujours apporter mon eau fraîche [directement] de la rivière... (B. 135/a/30:24).

En 1759, le chef d'un autre poste de traite, celui de Henly House,⁷ qui ne possède que des rudiments de langue indienne, écrit à Pollexfen pour lui demander qu'on lui envoie "le garçon esquimau", en pensant qu'il pourra lui rendre service dans ses tractations auprès des Indiens. Pollexfen, répond à cette requête de la façon suivante:

...j'informai le Garçon de cela [de ce projet-là] qui y aurait été très volontiers s'il avait pu rendre service et je m'en serais aussi volontiers départi pour l'intérêt de votre Honneur mais il [le garçon] dit [qu'] il était satisfait [qu'] il ne serait d'aucune aide puisqu'il ne comprenait pas beaucoup du langage ici [au fort Moose] et rien de celui parlé par les Indiens des hauteurs [de l'intérieur] des terres qui diffèrent grandement de cette place [fort Moose] et je suis très sensible [qu] il n'est pas capable de cela, l'ayant souvent appelé à l'entrepôt quand des Indiens des hauteurs [de l'intérieur] des terres sont venus ici lorsqu'il fut incapable de me dire quoi que ce soit de ce qu'ils disaient ainsi son envoi à cet effet ne répondrait pas au besoin (B.135/a/31:1 Id-12).⁸

A partir de 1759, les activités de celui qu'on continue d'appeler le garçon esquimau se diversifient. On l'envoie fréquemment faire de la chasse et du piégeage jusqu'à un endroit appelé South Bluff, en compagnie d'autres employés de la Compagnie (B. 135/a/33:8). Puis, en 1761, une mention identifie pour la première fois le garçon esquimau sous l'appellation de Trolio, en spécifiant qu'il est devenu un employé de la Compagnie:

...envoyai tous les indiens dans le marécage pour chasser les oies, et avec eux trois de nos gens, i.e. John Farrant, William Wood l'apprenti et l'homme esquimau Trolio puisque, comme les deux derniers ont de bonnes chances d'être pendant longtemps des employés de la Compagnie, je perçois qu'ils ne peuvent être plus utilement employés que de cette manière et je devrais cette année mélanger plus de mes employés avec les Indiens si j'avais pu les épargner du service de la factorerie, et les indiens ne sont pas réfractaires à cette idée mais au contraire m'assurent qu'ils feront tout en leur pouvoir pour instruire ces personnes que je pourrai choisir en tout temps de leur envoyer, une méthode qui, si elle est suivie convenablement, pourrait peut-être dans le temps nous rendre beaucoup plus indépendants des Indiens pour notre subsistance que nous ne le sommes à l'heure actuelle (B.135/a/33:21).⁹

Par la suite et ce, jusqu'en 1766, Trolio, qu'on identifie aussi maintenant sous l'appellation d' "homme esquimau", semble cependant être devenu l'assistant principal du menuisier du fort. La coutume de lui faire fabriquer des vêtements par le tailleur du poste au mois de juillet de chaque année se poursuit (B.135/a/33-42).

A partir de 1768 jusqu'à la fin de la décennie 1770, les journaux du fort fournissent quelques informations plus détaillées sur l'éventail de ses occupations. Trolio est d'abord et avant tout un pourvoyeur au service du fort. Durant la plus grande partie de l'année, sauf durant la saison estivale, ses supérieurs le stationnent habituellement, seul ou avec d'autres (Indiens ou Européens), à des campements localisés à peu de distance du fort, surtout à Whawey Creeks,¹⁰ où on lui fait faire de la chasse, de la pêche ou du piégeage. Pour apporter le gibier capturé et pour venir se réapprovisionner en armes et munitions, Trolio effectue un va-et-vient fréquent entre ces campements et le poste de traite, où il ne séjourne habituellement que très peu de temps.

La chasse semée avoir constitué l'activité dans laquelle Trolio ait voulu se spécialiser ("il semble désireux de se rendre versé dans cet art" (B. 135/a/52:7). Le gibier qu'il chasse le plus souvent sont les oies, les perdrix

(lagopèdes), les faisans et les canards. Cette faune ailée est essentiellement tuée au fusil, mais la chasse au filet est utilisée au moins une fois dans le cas des lagopèdes (B.135/a/54:33). Il arrive aussi qu'on confie à Trolio la responsabilité de la chasse au caribou. Ainsi, le 26 décembre 1768:

...moi-même, avec 8 hommes ai été à Hay's island pour faire la chasse au cerf [caribou], et vers la soirée, l'homme Trolio le tua donnai une de ses moitiés au gens comme encouragement pour eux de tout mettre en oeuvre à de futures occasions...(B. 135/a/46:18d).

En février et en mars 1773, le chef du fort Moose envoie 2 Indiens et Trolio & la chasse d'un troupeau dont on a repéré les traces, sans succès cependant (B.135/a/52:27-31). Quand, en avril 1776, Trolio et un employé européen chassent un troupeau de trente caribous, le même insuccès se répète (B.135/a/57:21-23).

Le piégeage est une autre activité de Trolio et les fourrures qu'il rapporte au poste sont le plus souvent des martres, des lièvres, des renards. Pour ce qui est de la pêche, les seules espèces de poisson pêchées que les archives identifient sont le loche¹¹ et l'esturgeon. Trolio semble avoir été un bon fournisseur de ce type de nourriture. En avril 1777, il rapporte un esturgeon d'au moins 85 livres qu'il a pêché à l'aide d'un de ses hameçons. Ce poisson est un des plus gros vus par le chef du fort Moose depuis son arrivée dans le Nord (B.135/a/58:25d). En février 1778, il vient porter au poste 147 livres de poisson dans un intervalle de trois jours (B.135/a/59:20-20d).

Au fort Moose, Trolio n'agit pas seulement à titre de pourvoyeur, il remplit en plus, au cours des mois d'été, une panoplie de tâches diverses reliées à l'entretien du poste: menuiserie, peinture, entretien des armes, cuisiner, etc. On l'envoie aussi une fois en direction du poste de traite de Albany, pour tenter de retrouver le sloop de la Compagnie dont on est sans nouvelle depuis quelque temps (B. 135/a/54:3d). Il participe aussi aux tâches de réapprovisionnement de certains postes de l'intérieur des terres, comme ceux de Wapiscogamy et d'Abitibi. ¹²De pareils déplacements donnent parfois lieu à des situations ambivalentes, du moins pour un Inuk ayant été auparavant capturé par des Indiens. Ainsi, durant l'été 1774, alors qu'il réapprovisionne le poste d'Abitibi, Trolio et sa femme (sûrement une Indienne) deviennent malades au point de devoir être recueillis par un Indien nommé Naw,coo,shish,a,waw, qua, décrit comme "maître indien" de l'établissement d'Abitibi, originaire de la région du fort Moose, et qui avait auparavant coutume de diriger la "chasse aux esquimaux" (B. 135/b/3:17d).

Au cours de l'été et de l'automne 1777, Trolio participe, à titre de menuisier, à une expédition dirigée par John Thomas et destinée à établir

un poste de traite pour la Compagnie, à Michipicoten, sur la rive septentrionale du lac Supérieur (B.135/a/58:35-44).¹³ A cause de toutes sortes de difficultés, cette expédition ne peut toutefois atteindre sa destination finale et se voit obligée de revenir sur ses pas. Dans une lettre datée du 14 janvier 1778 et expédiée de Wapiscogamy, John Thomas décrit comment Trolio et lui-même, rendus squelettiques par leurs déplacements et par le manque de nourriture au lac Missinaibi,¹⁴ furent finalement secourus par un *Indien* et prirent seize jours pour revenir à Wapiscogamy (B.135/a/59:10d; B.135/b/6:13d-15).

Le 20 janvier 1778, Trolio revient finalement au fort Moose, accompagné de trois employés européens. Il "est dans un état de famine avancé", mais fournit néanmoins diverses informations quant au sort de l'expédition dont il faisait partie (B.135/a/59:15). Rétabli en peu de temps, il reprend alors son service comme pourvoyeur au fort Moose. En juin 1778, on lui confie la responsabilité d'un comptoir de traite au lac Mesackamee,¹⁵ où il se rend en compagnie de trois autres employés. En janvier 1779, Kitchin, le chef du fort Moose, envoie au même lac une expédition de relève de 10 employés européens et 9 Indiens, qui retrouve Trolio exténué, alors que ses compagnons sont en santé et bien dispos, un état que Kitchin attribue à la grande constance de Trolio comme pourvoyeur. Il ajoute même, à cette occasion l'observation suivante:

...l'homme esquimau par le moyen de sa grande constance a maintenu les 4 hommes [i.e. Trolio et les trois employés européens] [durant] 6 mois sans farine, pois, farine d'avoine ou toute autre sorte de provisions européennes... (B.135/b/7:9)

Par la suite, Trolio, "l'homme esquimau", se voit confier la responsabilité du poste de Wapiscogamy, pour une période de temps limité, celle de l'été 1779 (Rich & Johnson 1954:333). Dès le mois d'octobre suivant, la Compagnie fait de nouvelles affectations: elle envoie John Thomas hiverner au poste de Wapiscogamy, accompagné de Thomas Flatt, tailleur, ainsi que de Trolio et Robert Spence, décrits comme "travailleurs" (B.135/b/9:2). Puis, le 13 mai 1780, de nouveaux ordres sont donnés à John Thomas de se rendre à Missinaibi en compagnie de quatre employés européens et de Trolio (B.135/b/9:23d).

Toutefois, le 1 juin 1780, Kitchin apprend, d'un employé revenant de Missinaibi, la mort de Trolio, par noyade, le 17 mai précédent, alors qu'il tentait de rattraper son canot qui avait été poussé loin du rivage par le vent. Il déplore la perte de ce serviteur de la Compagnie et celle d'un autre employé européen (William Wood), mort à l'automne 1779, en disant d'eux qu' "ils étaient les deux meilleures hommes disponibles pour conduire un canot, et

toujours employés dans le service du haut [de l'intérieur] des terres" (B.135/a/61:28; B.135/b/9:30).

B) JACK: UN INUK AU SERVICE DU FORT MOOSE (1735-1740), DU FORT ALBANY (1740-1743) ET DE EASTMAIN HOUSE (1744-1747)

Comme Trolio, Jack est un de ces deux jeunes garçons inuit amenés au fort Moose, en août 1735, par des guerriers indiens revenant d'une expédition de "chasse aux Esquimaux" dans la région du golfe de Richmond. De 1735 à 1739, il reste d'abord attaché au fort Moose, puis, en 1740, on le transfère au fort Albany, dont les journaux pour les années 1740-1743 énumèrent, parmi les employés, Jack l'Esquimau ("Jack Eskemay"), un garçon décrit comme ayant environ 10 ans et qui sert la Compagnie à titre d'interprète ["serves for linguister" (sic)] (Davies & Johnson, 1965:326; B.3/a/33:1d;-34/3d;-35:2d).¹⁶

Jack fait partie de la liste des employés du poste de Eastmain House en 1744, sous le même nom, à titre de garçon inuit, non rémunéré (Francis & Morantz, 1984:129). En mars 1745, encore appelé "garçon esquimau" ("usequamay boy"), le chef de Eastmain House le confie à des Indiens du Nord:

28 mars. A.M. les Indiens ci-haut mentionnés partirent et je laissai le garçon esquimau aller avec eux & je lui donnai un vieux fusil & de la poudre & des munitions & de la farine d'avoine & 4 oies salées & 2 hameçons sur son compte parce que je ne voulais pas le garder ici (B.59/a/12:21).¹⁷

En juin de la même année, ces Indiens reviennent au poste, accompagnés de Jack:

P.M. vinrent des Indiens du Nord et à nouveau le garçon esquimau Jack beaucoup comme un fils prodigue & il avait un penchant pour aller à Albany de sorte que je l'entretins à nouveau...(B.59/a/12:26).

Il faut attendre ensuite à l'automne 1746 avant d'entendre à nouveau parler de Jack, sous la forme suivante:

Le Gouv[verneur] Isbister m'a dit de l'envoyer (le garçon esquimau) parmi les Indiens qui viennent du Nord mais comme nous n'en avons pas qui sont rentrés jusqu'ici je le laissai rester avec nous comme l'un de mon nombre (sic) parce qu'il me répugne de l'envoyer avec qui que ce soit de ceux que j'appelle

nos domiciliés & je pense [que] 6 travailleurs et moi-même [sont] très peu pour prendre soin soit de la maison ou du sloop, quand un employé est un aussi bon travailleur ou meilleur que quiconque [de ceux] que j'ai (B.59/a/14:4d).¹⁸

Dans les semaines qui suivent, Jack reste à Eastmain House, à faire du piégeage, de la chasse et diverses tâches d'entretien (B.59/a/14:4d-10d).

En mars 1747, le chef de Eastmain House reçoit à nouveau des ordres du gouverneur Isbister d'envoyer le garçon esquimau en compagnie des Indiens du Nord, ordres qu'il se propose d'exécuter "à la première opportunité" (B.59/a/14:l 7d). Dès la fin du même mois, l'occasion se *présente*:

...& j'envoyai le garçon Jack pour tendre deux filets mais il revint avec aucun [lagopède], & d'autres Indiens avaient un filet près de lui & il (sic) rapporta à la maison [poste] presque cent perdrix (lagopèdes) a sa tente de sorte que j'avais de bonnes raisons de croire le garçon Jack d'être faux [de ne pas dire la vérité] parce que je pris moi-même dans un filet près de la maison 40 perdrix, de sorte que je le remis parmi les Indiens comme le Gouv. Isebister (sic) me l'ordonna dans sa lettre (B.59/a/14:19d).

Ce n'est toutefois que le 17 avril suivant que le garçon quitte Eastmain House:

ce jour-ci [température] modérée, de sorte que la plupart de nos Indiens des régions lointaines partirent & je ris partir le garçon esquimau avec DUCKADRAGGON un Indien du Nord & je lui donnai [à cet indien] [des biens de traite ?] d'une valeur de 4 pelus [Made Beaver] & un de nos vieux fusil de chasse (B.59/a/14:21).

Il s'agit là probablement, pour Jack l'Esquimau, de la fin définitive de son séjour à Eastmain House et de son association avec la Compagnie, puisque c'est la dernière mention qui est faite à son sujet, à Eastmain ou ailleurs.

Ces quelques faits tirés des archives du fort Moose et de Eastmain House ne révèlent finalement que bien peu de détails sur la vie de Trolio et de Jack aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson de la région de la baie James. On sait que ces deux individus étaient des Inuit qui, durant l'été 1735, furent capturés en bas âge par les Indiens cris de la région du

fort Albany, partis en expédition à la "chasse aux Esquimaux" dans la région du golfe de Richmond. Échangés au fort Moose durant le même été, au moment où les guerriers indiens étaient sur le chemin de leur retour vers le fort Albany, ils furent d'abord tous les deux gardés au fort Moose, de 1735 à 1739, à titre de "garçons esquimaux"¹⁹ Puis, vers le début de la décennie 1740, les trajectoires respectives de ces deux garçons se différencient, du moins partiellement.

Un d'entre eux reste stationné au fort Moose, effectuant de menus travaux à titre d'apprenti-menuisier, de serviteur, de garçon à tout faire, de porvoyeur et peut-être même d'interprète entre les indiens et les employés européens de la Compagnie. En 1761, on identifie pour la première fois cet Inuk sous le nom de Trolio et on le décrit comme étant un employé ("servant") de la Compagnie. À partir de ce moment jusqu'à la fin de la décennie 1770, Trolio devient essentiellement un pourvoyeur et un assistant-menuisier au fort Moose; on l'emploie aussi au réapprovisionnement de certains postes de l'intérieur des terres, localisés au sud du fort Moose.

En 1777, Trolio participe, à titre de menuisier, à une expédition de la Compagnie en direction du lac Supérieur. On l'affecte aussi subséquemment à certains postes, comme ceux de Masackamee (dont il fut le chef), Wapiscogamy et Missinaibi. C'est près de ce dernier endroit où il meurt accidentellement, le 17 mai 1780.

Quant à l'autre "garçon esquimau", qu'on nomme déjà Jack en 1739, la Compagnie le transfère du fort Moose au fort Albany, en 1740, où il séjourne trois années, probablement comme apprenti-interprète. En 1744, il passe à Eastmain House, où on l'emploie à diverses tâches, comme faire du piégeage, de la chasse et l'entretien du poste. De mars à juin 1745, il quitte ce poste en compagnie d'Indiens du Nord, où il revient avec l'idée de retourner à Albany. Le chef d'Eastmain recommence toutefois alors à l'employer au poste, mais reçoit l'ordre de le confier aux Indiens, ce qu'il fait en 1747.

Trolio et Jack furent donc, au XVIII^e siècle, deux Inuit qui oeuvrèrent au service de la Compagnie pendant des laps de temps fort inégaux (quarante-cinq années dans le cas de Trolio et douze ans dans celui de Jack). Durant toutes ces années, ils eurent de nombreux rapports avec les Européens et avec les indiens et ils rendirent de nombreux services à leur employeur. Tous deux firent l'acquisition de rudiments de langues anglaise et indienne, mais oublièrent sans doute leur langue maternelle, puisqu'ils perdirent tout contact avec les Inuit. Trolio mourut alors qu'il était encore au service de la Compagnie, alors que Jack fut remercié de ses services et placé entre les

ains des Indiens du Nord, sans qu'on sache ce qu'il advint de lui par la suite.

Cette étude confirme, en la développant, l'affirmation de Francis et Morantz à l'effet que des enfants inuit captifs des Indiens "chasseurs d'esquimaux" étaient parfois, au XVIII^e siècle, achetés par la Compagnie et placés à son service. A un poste de traite éloigné des territoires inuit comme celui du fort Moose, ces individus étaient gardés et entretenus par la Compagnie non pas pour devenir éventuellement interprètes ou médiateurs auprès des Inuit, avec qui la Compagnie n'avait pas encore alors des relations régulières de traite, du moins dans l'est de la baie d'Hudson, mais pour aider certains employés européens dans leurs tâches et aussi pour réduire, par leur contribution à titre de pourvoyeurs, la dépendance des Européens sur les Indiens. Dans les situations où ces garçons n'exécutaient pas les tâches qu'on leur confiait, on les remerciait simplement de leurs services, en les retournant aux Indiens.

Notons en terminant que l'achat et l'utilisation par la Compagnie, au XVIII^e siècle, de jeunes Inuit captifs des Indiens n'est pas un phénomène répandu ni exceptionnel sur le pourtour de la baie James et de la côte ouest de la baie d'Hudson. A Eastmain House, le seul cas dont nous ayons connaissance est celui de Jack l'Esquimau. Au fort Moose, trois cas sont mentionnés: celui de Jack l'Esquimau, celui de Trolio et enfin celui d'un autre jeune Inuk simplement nommé "enfant esquimau" ("Eusquemaux Child"), que les Indiens "chasseurs d'Esquimaux" traitèrent au fort Moose le 25 septembre 1774 (B.135/a/56:1), mais qui, saisi "de la fièvre convulsive la plus violente" le 15 octobre 1775, mourut le même jour dans un laps de temps de 10 heures, "malgré toute l'aide donnée" (B.135/a/57:7). Au fort Albany, il y eut, comme nous l'avons vu ci-haut, au moins une présence passagère de Jack l'Esquimau, mais aussi quelques autres cas. Rogers (1984) a signalé pour sa part la présence d'un de ces Inuit à Norway House au XIX^e siècle, qui aurait pu devenir prisonnier des Indiens de la région de Albany vers la fin du XVIII^e siècle. Pour ce qui est des postes plus nordiques de Severn, York Factory et fort Churchill, la situation devient trop complexe pour être abordée dans le cadre du présent article. Aussi nous réservons-nous la possibilité d'explorer à nouveau un jour ce sujet, dans l'espoir de mieux connaître le rôle joué par ces Inuit dans le développement de la traite.

NOTES

1. Version remaniée de la première partie d'une communication présentée au Congrès annuel de la Société canadienne d'ethnologie,

Université Laval, le 16 mai 1987, dans un atelier intitulé: "Politiques de la traite des fourrures dans le Subarctique et l'Arctique de l'Est". Cette recherche a été effectuée dans le cadre du projet "Histoire des Inuit du Québec nordique, 1600-1940", dirigé par l'auteur et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous remercions cet organisme subventionnaire pour son appui, ainsi que le Compagnie de la Baie d'Hudson, qui nous a permis de consulter ses archives et d'en citer des extraits. Nous voulons en plus exprimer notre vive gratitude aux personnes suivantes: Toby Morantz et Charles Martijn, qui ont lu et commenté une version préliminaire de cet article; Gaétan Gendron, qui a dépouillé une partie des archives consultées.

2. Francis & Morantz (1984) n'identifient pas ces chefs de poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui achetèrent de jeunes captifs inuit. Ils ne spécifient pas non plus combien de ces derniers furent achetés. Il est possible, probable même, que leur description corresponde aux deux cas que nous étudions dans ce travail.
3. A notre connaissance, aucun chercheur n'a explicitement mentionné jusqu'ici l'existence de Trolio. Pour ce qui est de Jack, son nom est mentionné au moins une fois par Francis & Morantz (1984:129), dans une liste des employés d'Eastmain House, en 1744. Signalons que la compagnie établit le fort Moose en 1730 (Francis & Morantz 1984:70).
4. Les archives identifient clairement ces guerriers indiens comme étant des Cris de la région du poste de Albany qui faisaient régulièrement, au XVIIIe siècle, la "chasse à l'Esquimau" dans la région du golfe de Richmond (Francis, 1979). On peut donc raisonnablement croire que ces deux garçons inuit étaient originaires de la côte est de la baie d'Hudson.
5. Le garçon jack ("boy Jack"), aussi nommé Jack l'Esquimau ("Jack Eskemay") fait partie de la liste des employés du poste de Eastmain en 1744, à titre de "garçon inuit", non rémunéré (Francis & Morantz, 1984:129). Selon toute évidence, il aurait été envoyé au poste de Eastmain au début de la décennie 1740.
6. Se peut-il que le "garçon" ait été temporairement affecté à un autre poste durant ces quinze années ? Nous n'en écartons pas la possibilité. Il est possible aussi que les chefs du fort Moose aient choisi, pour une raison ou l'autre, de ne pas mentionner sa présence et décrire ses activités dans le journal du poste. Notons qu'en 1750, il y a une mention dans les journaux de ce fort qui fait référence à un garçon esquimau,

la suivante: "...A 9 heures je pris en charge la factorerie à dix heures du matin M. Robt Pilgrim sa femme et son fils avec le Capt John Fowler partirent à bord du bateau long avec tous les biens de M. Pilgrim [ces] biens pour aller au sloop qui repose à l'ancre à Milbrut et [je] pris les hommes de la factorerie pour ramener à nouveau les bateaux *un garçon esquimau* alla avec le bateau..." (B.135/a/20b:2, notre soulignement). Il est impossible, d'après cette mention plutôt obscure, de savoir si ce garçon esquimau était Trolio.

7. Le poste de Henly House est localisé sur la rivière Ste-Ann ou Chechouan, à l'ouest du poste de Albany. White (1962) décrit ce poste comme étant en opération en 1759, puisque la Compagnie requisitionna cette année-là des effectifs de 40 hommes pour les postes de Albany, Eastmain et Henly House combinés.
8. Les archives ne disent nulle part si le garçon esquimau avait appris la langue anglaise ou certains de ses rudiments, mais étant donné son association étroite aux employés européens du fort Moose, nous croyons que c'était le cas.
9. Signalons que le nom Trolio est parfois écrit Trolio dans les archives et qu'on utilise aussi souvent l'expression "Esquimaux Man" et "Eusquemaux Man" pour le désigner. En supposant que Trolio avait onze ans quand il fut amené au fort Moose en 1735, on peut déduire qu'il aurait eu 36 ans quand on lui donna pour la première fois un nom et quand on commença à le désigner comme "homme esquimau" et non pas "garçon esquimau". Dans Sharp & Sharp (1969), un personnage au nom de "Trollio" est identifié comme étant le serviteur de Meleander, dans une tragi-comédie de John Ford: *The Lover's Melancho/y*, écrite au XVIII^e siècle. Ce serait peut-être là l'origine du nom Trolio.
10. Le Toponyme Whawey Creek est écrit parfois sous diverses formes: "Wheywey Creek", "Wheyvy Creeks", etc. La forme correcte devrait être "Wavey Creeks", car le mot Wavey est un mot indien utilisé pour désigner les oies sauvages. On consultera à ce propos un plan de la rivière Moos (sic), qui se trouve en appendice du livre de Rich & Johnson (1954), et qui donne la localisation d'au moins deux séries de Wavey Creeks au sud-est et au nord-est de Moose Factory. D'autres sites de campements sont identifiés dans les archives par des toponymes beaucoup moins précis comme "Marsh", "North Marsh", "East Marsh".

11. La loche était nommée "methy", "mathy" ou "merthy" par les Indiens (Andrew Graham, in Williams 1969:120) et c'est par ces expressions qu'on le désigne dans les archives consultées.
12. Nous n'avons trouvé aucune référence au poste de Wapiscogamy comme tel dans White (1926) ou dans Voorhis (1930). Rich & Johnson (1954:331) identifient ce poste comme étant celui de Brunswick House, où l'on aurait envoyé 5 employés à l'automne 1776, pour établir un relais entre le fort Moose et un autre poste (Michipicoten) que la Compagnie songeait à construire à cette époque sur la rive septentrionale du lac Supérieur.
13. Voorhis (1930) mentionne ce poste, auquel on fait aussi référence dans Rich & Johnson (1953).
14. Selon Rich & Johnson (1954:352), la Compagnie construisit, en 1777, un poste de traite au lac Missinaibi, à environ quarante milles du poste de Michipicoten.
15. Une note dans Rich & Johnson (1954:25) localise le lac Mesakamy à environ 75 milles au sud-est du fort Moose.
16. Deux mentions des journaux des postes du fort Albany identifient Jack sous le nom de "John Company", un garçon esquimau (B.3/a/34:3d; B.3/a/35:2d).
17. Les "Indiens du Nord" qui sont mentionnés dans les archives de cette région sont ceux qui vivent au nord de la rivière George (ou Big River), jusqu'en direction du golfe de Richmond et son arrière-pays.
18. On peut s'interroger sur la raisons qui amènent le gouverneur Isbister d'ordonner le renvoi de Jack aux Indiens. Faut de renseignements supplémentaires, que les archives révéleront peut-être un jour, on ne peut que spéculer: il s'agit peut-être d'une mesure d'économie pour Eastmain House, mais n'y aurait-il pas là aussi le projet immédiat de former un médiateur qui pourrait être utile dans les projets de la Compagnie de développer son commerce au golfe de Richmond? Rappelons ici que l'intérêt officiel de la Compagnie pour cette région remonte à 1739 et que le fort Richmond fut construit durant l'été 1750 (Francis & Morantz 1984:103-105).
19. Notons que dans l'échelle des emplois de la Compagnie, le poste de "garçon" ("boy") correspond au niveau le plus bas. Il s'agit d'un poste

non rémunéré, rempli par des jeunes, qui sont soit européens, indiens ou inuit.

REFERENCES

A. SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

En dépôt aux *Archives* publiques du Canada, sous la cote MG 20.

Albany Fort-Journaux, 1732-1745, B.3/a/21-36

-Correspondance, 1742-1769, B.3/b/1-6

Eastmain House-Journaux, 1737-1748, B.59/a/1-15

Moose Post- Journaux, 1730-1780, B.135/a/1-61

- Correspondance, 1768-1800, B. 135/b/1-25

B. LIVRES ET ARTICLES

Davies, K.G. & A.M. Johnson (Editors)

1965 *Letters from Hudson Bay, 1703-1740*, Vol. XXV. London: The Hudson's Bay Record Society.

Francis, Daniel

1979 Les relations entre Indiens et Inuit dans l'est de la baie d'Hudson, 1700-1840. *Etudes Inuit*:3(2):73-83.

Francis, Daniel & Toby Morantz

1984 *La Traite des Fourrures dans l'Est de la Baie James, 1600-1870*. Sillery: Presses de l'Université du Québec. (Ouvrage d'abord publié en anglais en 1983).

Rich, E.E. & A.M. Johnson

1953 *John Rae's Correspondence with the Hudson's Bay Company on Arctic Exploration (1844-1855)*. Volume XVI. London: The Hudson's Bay record Society.

1954 *Moose Fort Journals, 1783-85*. Volume XVII. London: The Hudson's Bay Record Society.

Rogers, Edward S.

1984 Paul Kane and the Spirit Chief of Norway House. *Rotunda* (Summer): 34-39.

Sharp, Harold S. & Marjorie Z. Sharp (Compilers)

1969 *Index to Characters in the Performing Arts*. Metuchen, N.J.: The Scarecrow Press.

Voorhis, Ernest

- 1930 *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies*. Ottawa: Department of the Interior.

Williams, Glyndwyr (Editor)

- 1969 *Andrew Graham's Observations on Hudson's Bay, 1769-1791*. Vol XXVII. London: The Hudson's Bay Record Society.

White, James

- 1926 *Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*. Ottawa: F.A. Acland.

